

PROJET DU PARC ÉOLIEN TERRES DES BAONS



Photo aérienne de la Plaine d'Écretteville, Mars 2022.

Édito

Madame, Monsieur,

Dans le domaine de l'Énergie, la Normandie possède de nombreuses ressources et opportunités que ce soit dans les domaines du nucléaire, de la production d'hydrogène, du biogaz avec la méthanisation ou de la production d'électricité renouvelable avec l'éolien et le solaire.

Le projet du parc éolien terrestre Terres des Baons sera un nouvel atout local en termes d'emplois et de retombées fiscales. De plus, il viendra s'ajouter aux autres parcs éoliens terrestres normands mais aussi au mix énergétique que nous souhaitons pour la France afin de relever les objectifs nationaux et européens.

Dans le contexte politique national d'insécurité sur les ressources importées en gaz et en pétrole que nous connaissons et le contexte environnemental du dérèglement climatique, l'enjeu de produire une énergie décarbonée et locale n'est plus un pari futuriste mais bien un défi actuel voire une urgente nécessité. L'énergie éolienne participe durablement à alléger nos dépendances aux énergies fossiles, notre empreinte carbone mais aussi à réduire nos importations d'énergie. C'est avec des projets d'énergies renouvelables que nous pourrions peut-être atteindre, aussi bien une stabilité économique pour nos entreprises qu'une stabilité du prix de l'électricité pour les particuliers.

Fort de la réussite de la concertation du projet de Létantot, SEIDER, développeur du projet, souhaite communiquer avec vous dès l'amont du projet, à travers des bulletins d'informations, d'un site Internet et des temps d'échanges réguliers. C'est grâce à cette information détaillée et sourcée que chaque citoyen pourra évaluer les impacts et les bénéfices du projet de manière responsable.

En vous souhaitant une bonne lecture,

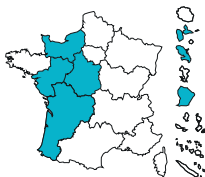
Didier Boureaud,
Gérant de SEIDER.

Développeur du projet



Créée en juillet 2007 et implantée en Seine-Maritime depuis 2014, SEIDER est une PME qui développe des projets dans les énergies renouvelables et accompagne les territoires dans la transition écologique. Les projets en cours chez SEIDER sont, en France, des parcs éoliens mais aussi des fermes photovoltaïques, des centrales micro-hydroélectriques et des solutions de stockage d'énergie verte. Lors du développement de projet, l'accent est mis sur l'information, l'implication collective et le sens du partenariat avec des entreprises locales.

3
Bureaux
Seine-Maritime
Indre
Indre et Loire



35
projets



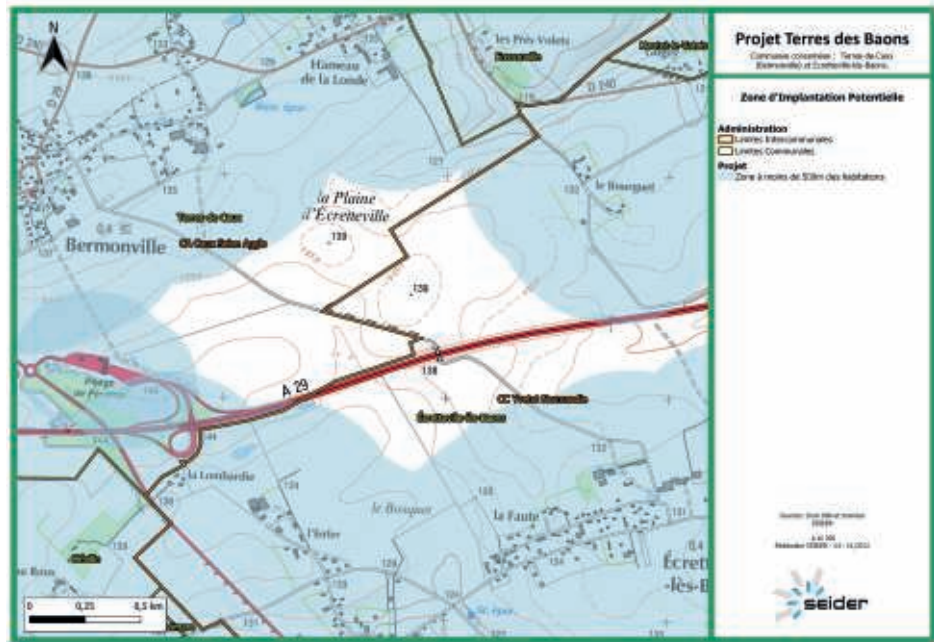
250
MW

9
collaborateurs



Site identifié

C'est en prenant une distance de 500 mètres aux habitations que nous avons pu identifier une zone avec un potentiel éolien. La carte suivante vous présente la zone distante des habitations. SEIDER a initié les premiers contacts avec les élus des communes d'Écretteville-Lès-Baons et Terres-de-Caux, les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles durant l'été 2020.



Information et concertation locale

FOCUS SUR LE PARC ÉOLIEN DE LA PLAINE DE LÉTANTOT

Localisation : Communes de Vassonville et Saint-Maclou de Folleville (76)
 Début du projet : 2013
 Date de l'autorisation : 2018
 Mise en exploitation : 2021
 Nombre d'éoliennes : 6 machines Nordex
 Puissance d'une machine : 3,6 MW
 Production annuelle : 52 000 MWh

SEIDER est reconnu pour son expérience dans l'apport d'information aux populations concernées par des projets éoliens. Lors du développement du parc éolien de la plaine Létantot, l'équipe a oeuvré pour :

- La réalisation et diffusion d'outils d'information : Bulletins, expositions sur l'éolien, livre blanc de l'éolien, communiqué de presse, ...
- L'animation de la concertation locale : comité de suivi de projets avec les élus, visites de site d'implantation, permanences publiques pour les études, ...
- Partenariats locaux d'adhésion au projet : fédération de chasse, associations sportives et culturelles, ...
- L'ouverture de financement participatif aux populations locales.

2020

2022



Premières discussions avec les élus



Identification du site



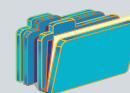
Premiers échanges avec les propriétaires et exploitants agricoles



Etudes (mât de mesure)



Financement participatif



Préparation du dossier de demande d'autorisation

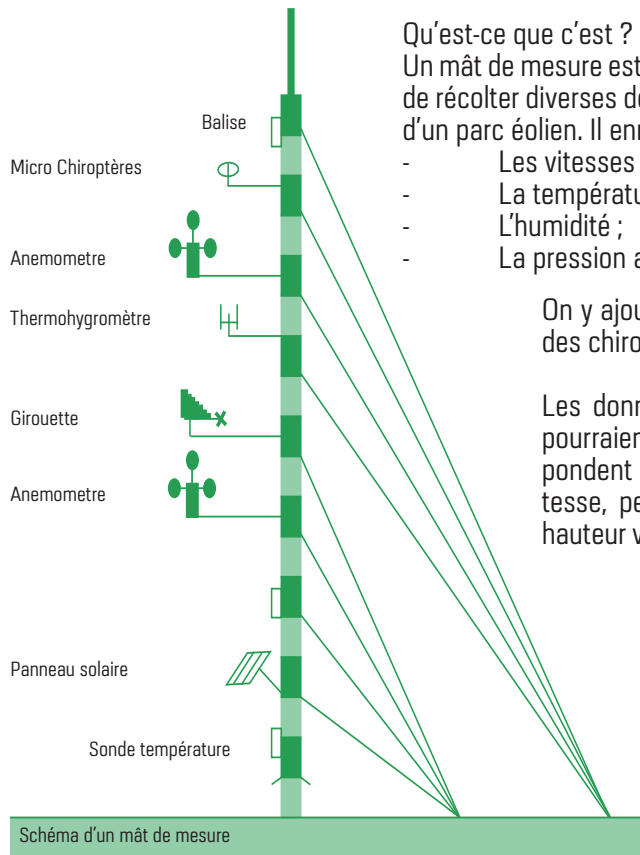


Instruction du dossier

Enquête publique

Pose d'un mât de mesure éolien

À l'issue des premiers contacts avec les élus, les propriétaires et exploitants agricoles, il a été décidé de poser un mât de mesure qui annonce le lancement des études sur la zone identifiée.



Qu'est-ce que c'est ?

Un mât de mesure est un outil technique et scientifique permettant dans le temps de récolter diverses données utiles afin d'organiser au mieux l'implantation future d'un parc éolien. Il enregistre :

- Les vitesses et répartitions des vents ;
- La température de l'air ;
- L'humidité ;
- La pression atmosphérique.

On y ajoute aussi des capteurs à ultrasons pour étudier en hauteur des chiroptères (chauves-souris).

Les données récoltées aident au choix des futures éoliennes qui pourraient être implantées en privilégiant des modèles qui correspondent au mieux aux caractéristiques du vent de ce site (robustesse, performance et bruit). De plus, l'étude des chiroptères en hauteur viendra compléter l'étude écologique au sol de ces espèces.

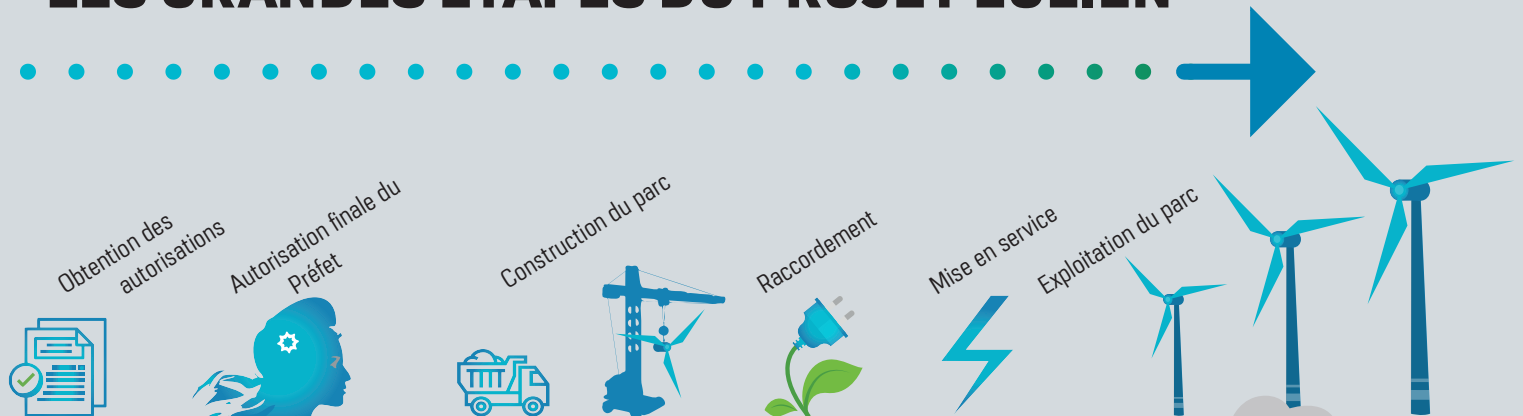
Le mât de mesure du projet Terres des Baons sera installé en avril 2022 au lieu-dit Le Bourget sur la commune d'Écretteville-Lès-Baons.

Sur place, un panneau pédagogique sera installé et vous renseignera plus en détails sur la fonction du mât de mesure ainsi que sur les chiroptères de la région.

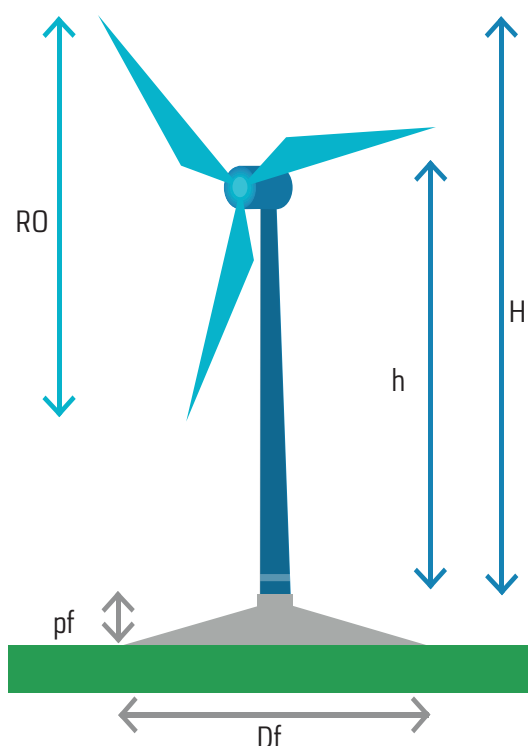
Financement participatif

Afin de vous impliquer dès la phase de développement du projet, SEIDER vous propose une approche participative. Tous les citoyens qui le souhaitent pourront devenir acteur de ce projet en plaçant une partie de leur épargne dans ce projet d'énergie renouvelable local et ainsi bénéficier des retombées économiques qu'il générera. Une note d'information spécifique vous sera envoyée cette année pour vous tenir informés de cette opportunité de financement participatif. Des permanences publiques sur le sujet auront lieu afin de se rencontrer et de répondre directement à vos questions.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



Chiffres - clés d'une éolienne



Les éoliennes, en Seine Maritime, ont actuellement, une puissance unitaire comprise entre 3 et 6 MW. A titre d'information, voici les tailles des différentes parties d'une éolienne :

- Hauteur du mât : $h \approx 95$ m ;
- Longueur des pales ≈ 50 m chacune ;
- Diamètre du rotor : $Ro \approx 100$ m ;
- Hauteur en bout de pale : $H \approx 150$ m ;
- Diamètre des fondations : $Df \approx 25$ m ;
- Profondeur des fondations : $pf \approx 2,5$ m.

Vitesses :

- Vitesse de rotation de 2 à 20 tours par minute ;
- Vitesse de vent de démarrage : 3m/s soit environ 11km/h ;
- Vitesse de vent d'arrêt : 25m/s soit 90 km/h.

Une éolienne de 3 MW produit en moyenne 7 200 000 kWh* par an soit les besoins en électricité de 1 440 foyers au tout électrique ou de 3 000 foyers, hors chauffage et eau chaude.

* Un peu de calcul ça vous dit ?

Une éolienne tourne en équivalence pleine puissance 2400 h en moyenne par an. Si on multiplie le volume horaire par 3000 kW (3MW), on obtient alors 7 200 00 kWh. Un foyer, composé de 2,1 personnes, consomme environ 5000 kWh/an (dont 50 à 70% de chauffage et ECS). Sources INSEE et ENEDIS (2017).

Ressources

Documentation officielle :

Le Vrai/Faux de l'éolien, publié en mai 2021, par le Ministère de la Transition Écologique.



L'éolien en vidéo :

Retrouvez la série sur l'énergie éolienne expliquée par Jamy de L'Esprit Sorcier sur Youtube.



Site Internet:

Nous oeuvrons pour mettre en ligne un site internet sur le projet au cours de cette année.



Prochain bulletin :

Automne 2022

Sujets :

- Avancement du projet
- Résultats des études
- Calendrier des permanences publiques

Prendre contact avec nous



SEIDER Normandie :



84 rue Louis Blériot - 76230 Bois-Guillaume



Téléphone : 02 35 79 95 83



Email : contact@seider-energies.com



<http://www.seider-energies.com>